

Communiqué de presse

Le GFI Vatel acquiert une forêt de 65 ha dans l'Indre



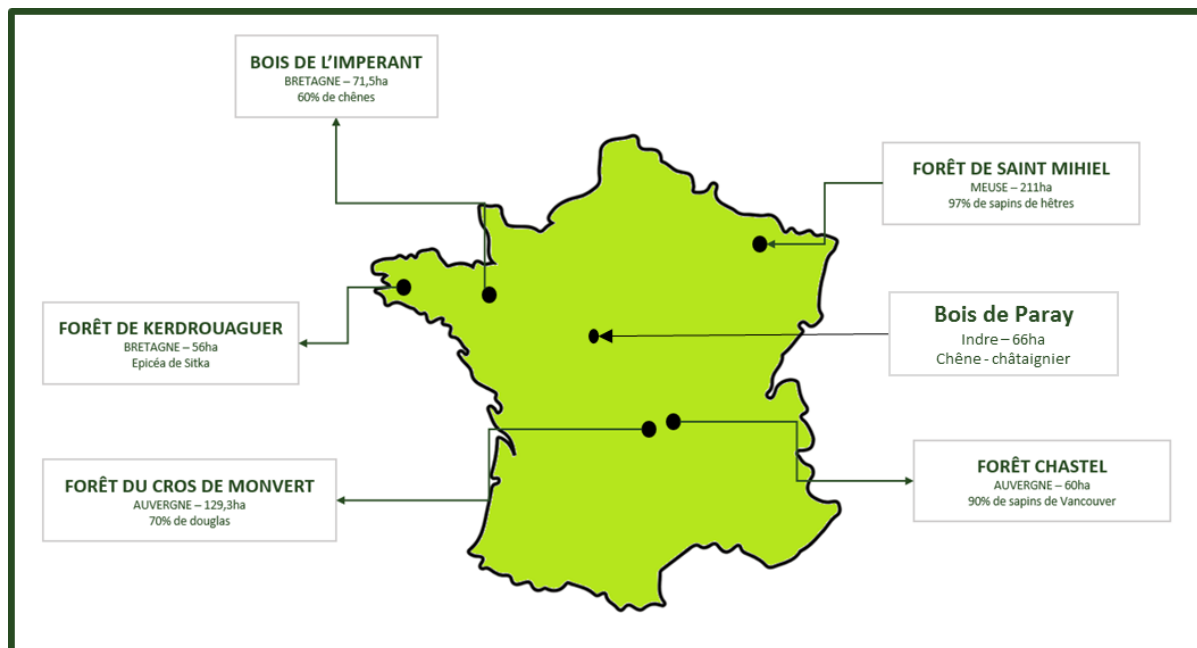
Paris, le 10 mai 2023 – Le GFI Vatel annonce l'acquisition du Bois de Paray situé à Le Tranger (36) dans l'Indre.

Le Bois de Paray s'étend sur une surface de 65 ha répartie en deux ensembles d'un seul tenant chacun et est divisé en 6 parcelles. La forêt est, en majeure partie, constituée de peuplements feuillus avec comme essences principales le chêne, le châtaignier et le charme. Quelques pins maritimes agrémentent les peuplements et apportent une diversité intéressante à l'ensemble.

La commune de Le Tranger sur laquelle se trouve le Bois de Paray se situe dans la région forestière de Boischaut Nord caractérisée par des conditions climatiques favorables à la production de chêne et de pin. La forêt est desservie par plusieurs chemins carrossables pour partie par un véhicule tout-terrain. Des allées traversent la forêt et sont entretenues régulièrement par les chasseurs sachant que la chasse est louée.

Un investissement durable

Vatel Capital dispose d'une solide expérience en matière de gestion forestière. Le GFI Vatel gère 560 ha de forêts en France, répartis sur 6 massifs différents et composés de plusieurs essences (chênes, hêtres, douglas, sapins, épicéas de Sitka) avec des degrés de maturité divers. Il est d'ores et déjà investi à hauteur de plus de 80 % de son actif.



Accessible à partir de 1.000 euros, le GFI Vatel est un véhicule de placement, qui allie perspectives économiques, responsabilité écologique et réduction d'impôt. Il s'agit d'un investissement tangible offrant une valorisation régulière, un régime fiscal avantageux, tout en étant déconnecté des marchés financiers.

Le groupement forestier permet de bénéficier d'avantages fiscaux en contrepartie d'un risque de perte de capital et d'une durée de blocage de 6 ans minimum. A commencer par une réduction de 25% de l'impôt sur le revenu. Mais il ouvre droit également à une exonération à 100 % de sa valorisation dans le calcul de l'assiette IFI et à un abattement de 75 % des droits fiscaux en cas de donation ou de succession, calculé sur la valeur nette des actifs forestiers.

Le GFI VATEL privilégie des acteurs locaux dans le cadre de l'exploitation de la forêt et mise sur la préservation du capital naturel pour créer de la valeur.

A propos de Vatel Capital

Société de gestion indépendante et entrepreneuriale agréée par l'AMF sous le numéro GP-08000044, Vatel Capital est spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées.

Avec près de 500 M€ d'actifs sous gestion, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis plus de dix ans. Elle investit dans des entreprises de nombreux secteurs, notamment ceux de la santé, des énergies renouvelables, des services aux entreprises et d'Internet et propose également une offre financière sur les actifs tangibles tels que la forêt, les terres agricoles et les énergies renouvelables. Pour plus d'informations : www.vatelcapital.com

Contact Vatel Capital :

24 rue de Clichy, 75009 Paris

T +33 1 40 15 61

77

contact@vatelcapital.com

Contact Presse :

Ulysse Communication

Fabio Marquetty

T. +33 (0)1 81 70 96 32 | M. +33 (0)6 28 45 40 97

fmarquetty@ulyse-communication.com